

Expression (s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN – N° 4 – SEPTEMBRE 2021



Les jardins du couvent

Votre avis sur
les projets
d'aménagement

www.saint-felicien.fr

Apéritif citoyen

Convivial
et ensoleillé



Retrouver le sens du collectif est essentiel, des liens se tissent au fil des échanges.



C'était, oui, un vrai plaisir de se retrouver en toute simplicité autour d'une table dans un lieu public après cette période sanitaire compliquée même si elle n'est pas tout à fait terminée. Retrouver le sens du collectif est essentiel. Les associations représentées ce jour-là en connaissent bien l'importance pour la dynamique de leurs activités qui reprennent actuellement. Nous leur souhaitons une pleine

réussite pour ce redémarrage essentiel à la vie du village. Un vrai plaisir aussi car ce temps convivial fait intégralement partie des objectifs de rassemblement et de partage sympathiques souhaités par la Municipalité! C'est bien dans ces moments-là que se tissent des liens au fil des échanges et qu'émergent des idées autour d'un verre et des produits locaux.

Nous remercions d'ailleurs les producteurs du Pays de Saint-Félicien ainsi que les commerçants de nous avoir si bien accueillis sur les marchés et de contribuer à rendre le village si vivant tous les dimanches matins depuis plus de 30 ans. Les produits locaux ont été fortement appréciés. Nous renouvellerons ce moment de bon goût et de bonne humeur!

C'était un vrai plaisir de se retrouver le dimanche 12 septembre pour cet apéritif offert par la mairie!



Yann Eyssautier
Maire de Saint-Félicien

ÉDITO



Après avoir échangé avec les collègues, la famille et les amis de Michel Duclos, c'est avec émotion et gratitude que j'ai souhaité lui consacrer l'édito de ce bulletin municipal.

Michel Duclos nous a quittés trop tôt en mai dernier. Adjoint technique territorial à la mairie de Saint-Félicien pendant 14 ans, il avait le sens du service public. Dans sa vie personnelle il était aussi au service des autres, *« toujours prêt à aider, engagé dans les sapeurs-pompiers pendant 33 ans »*. Son collègue, René Souteyra, aimait beaucoup travailler avec lui : *« Avec Michel, on formait un très bon binôme, on se comprenait, chacun savait ce qu'il avait à faire et on s'entraidait tout le temps. »*

Michel aimait bien travailler au camping de Pierrageais. Serge Maisonnas, maître-nageur saisonnier, se souvient avec reconnaissance : *« Michel était un camarade de route, il savait tout faire, et dans la bonne humeur. Avec lui c'était la continuité de l'entretien bien fait de la piscine, des chalets et ses espaces verts. »* Sa famille et ses amis sont unanimes : *« Michel était joyeux, jamais négatif, toujours partant pour l'aventure et dans tous les domaines. Le cœur sur la main et de l'or au bout des doigts, il était bénévole à plein temps! Il allait toujours de l'avant même dans les moments difficiles. »*

Si Michel Duclos manque aujourd'hui à beaucoup d'entre nous, le souvenir de son dévouement aux autres nous remplit d'énergie pour manifester davantage de solidarité.



MICHEL DUCLOS

« Le cœur sur la main et de l'or au bout des doigts »

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous à la **réunion publique du vendredi 8 octobre 2021, 20 h, à la salle des fêtes** sur les grands projets à venir pour notre village.



CULTURE (1-2)

Un été bien animé

La saison estivale culturelle a été une réussite. Le ciné-concert, le festival Vochora, les musiciens sur les marchés, le cinéma en plein air, les différents orchestres, la chanson, le théâtre et le bal dans les jardins de Clavières, ont été appréciés par l'ensemble des spectateurs qui ont pu y assister dans différents lieux du village. Cette belle participation du public nous encourage à élaborer une nouvelle programmation.

INITIATIVE CITOYENNE

Kanlarella

Des habitants du pays de Saint-Félicien proposent les jeudis et samedis, des activités récréatives, d'expression et de détente aux personnes souffrant de maladies neurodégénératives, chroniques, d'isolement social ainsi qu'à leurs aidants. **Premier rendez-vous le 9 octobre, de 14 h à 17 h, à la salle des fêtes de Saint-Félicien.**

SANTÉ

Un arbre pour France Alzheimer

Vendredi 29 octobre, l'association France Alzheimer, en partenariat avec la Municipalité, plantera « L'Arbre/Mémoire ». À cette occasion des textes des résidents de l'EHPAD seront lus par l'association Félixval.

VOIRIE (3)

La Municipalité réalise le fauchage et le débroussaillage des voies communales dans le cadre d'un entretien annuel. La tâche a été confiée à l'entreprise Astier. Le débroussaillage se termine après certains aléas mécaniques et climatiques.

Merci aux usagers d'avoir su patienter. Les employés communaux continuent la destruction de l'ambrosie afin de limiter les zones infestées.

COMMUNICATION (4)

PanneauPocket

Depuis le 9 septembre, retrouvez l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité grâce à



UN MENU 50% BIO À LA CANTINE

DEPUIS LA RENTRÉE, LES ENFANTS MANGEANT À LA CANTINE ONT DES MENUS 50 % BIO POUR UN TICKET À 4 €.

LE PRESTATAIRE EST TOUJOURS TERRE DE CUISINES MALGRÉ NOTRE VOLONTÉ D'EN TROUVER UN PLUS PRÈS DE NOTRE VILLAGE. LA SITUATION SANITAIRE A EU RAISON DES CANDIDATS ÉVENTUELS. NOUS REMERCIONS LES MEMBRES DE LA COMMISSION CANTINE POUR LEUR ENGAGEMENT ET LEUR IMPLICATION.

l'application Panneau-Pocket. Événements, travaux voirie, alertes météo..., ce service est gratuit, pas de création de compte, pas de récolte de données personnelles. PanneauPocket est disponible sur smartphone, tablette et ordinateur. **Plus d'infos sur www.saint-felicien.fr**

Bulletin des associations

Le premier numéro du bulletin des associations *Plurielles* vient d'être distribué dans votre boîte aux lettres. Ce bulletin permet aux associations de se présenter ou

de communiquer des informations de rentrée. Celles qui n'apparaissent pas sont celles qui n'ont pas répondu à l'appel lancé. Le prochain numéro paraîtra en septembre 2022.

CCAS

Goûter 65 et plus

Après ce moment d'isolement dû au Covid, les membres du CCAS invitent les habitants de 65 ans et plus à venir partager un moment convivial autour d'un goûter, le **samedi 23 octobre à partir de 16 h**. Rendez-vous à la salle des fêtes avec le passe sanitaire.

L'AFFAIRE DE TOUS

Adopter les bonnes pratiques à propos de nos animaux domestiques ou du dépôt de nos déchets améliore la vie en commun et permet de maintenir un environnement agréable pour le bien-être de tout un chacun.

UN PROTOCOLE POUR LES ANIMAUX ERRANTS



• Gestion des chiens errants

Les chiens errants sur la commune sont source de troubles et de danger pour les habitants, pour les troupeaux d'animaux ou pour eux-mêmes. La Municipalité a élaboré un protocole de gestion lorsqu'un chien errant est signalé :

- La Municipalité s'est dotée d'un lecteur de puce. Un chien pucé est rendu à son propriétaire contre la somme de 20 € pour la prise en charge. Si le chien est gardé une nuit, il est ajouté 30 € à ce forfait pour les frais de gardiennage et d'alimentation.
- Un chien non pucé est emmené à la SPA de Savas avec laquelle la Mairie a signé une convention (obligatoire pour toutes les communes). Les frais de déplacement à hauteur de 50 € sont additionnés aux frais de prise en charge si le propriétaire est retrouvé. Une obligation d'identification du chien lui sera signifiée en lien avec la Préfecture.

→ Que faire si vous trouvez un chien errant?

Si vous pouvez l'approcher sans vous mettre en danger, vérifiez son collier car les coordonnées du propriétaire peuvent être inscrites. S'il n'est pas identifié, contactez la mairie ou composez le numéro dédié affiché devant la porte de la mairie.

→ Que faire si vous avez perdu votre chien?

Prévenez la mairie ou composez le numéro dédié.

• Campagne de stérilisation des chats en liberté

Pour limiter leur reproduction importante, 11 chats sans propriétaire ont été stérilisés fin 2020 grâce à un partenariat entre la Mairie, le cabinet des vétérinaires, les associations La clef des Chats et 30 millions d'Amis. Une 2^e campagne pour stériliser 15 chats aura lieu en début d'année 2022.

UN VILLAGE PROPRE EST AGRÉABLE À VIVRE

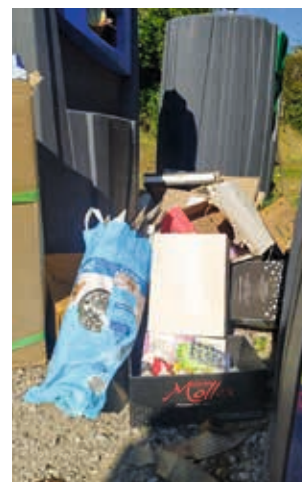
Trop souvent notre environnement est dégradé à cause de comportements inciviques.

Il appartient aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections qui viennent souiller les rues du village.

Concernant les déchets ménagers, des containers de tri sont mis à disposition par ARCHE Agglo ; pourtant les dépôts sauvages (verres, cartons...) sur les sites de tri se sont multipliés cet été, même lorsque les containers sont vides. Le travail des employés communaux a été alourdi par le nettoyage de cet espace.

Pour rappel les cartons doivent être déposés en déchetterie et les petits emballages en carton (par exemple, les emballages alimentaires) dans les containers.

Le respect de ces consignes s'impose à chacun pour le bien-être de tous.





Maison de Clavières



Terrain Lachaux

Les projets en questions : votre avis

Voici la synthèse des avis et propositions exprimés par les habitants suite aux visites du 29 Mai. Elle permettra d'aider à la réflexion et à la décision des élus pour la réalisation des différents projets.

Ces visites et le questionnaire ne sont qu'une étape dans la réflexion de la Municipalité. Une réunion publique sur les grands projets se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 8 octobre à 20 h. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

MAISON DE SANTÉ AU TERRAIN LACHAUX

- Une majorité de 70 % adhère au projet d'une construction neuve sur le terrain Lachaux.

Principaux avantages

- Adaptabilité aux besoins des professionnels de santé et des usagers
- Facilité d'accès et de parking
- Proximité du village et des écoles
- 22 % ont exprimé un avis défavorable.

Principaux inconvénients

- Construction neuve au lieu d'une réhabilitation d'un bâtiment existant (Clavières...)

- Éloignement du centre du village (commerces dont pharmacie)

- 8 % ne se prononcent pas.

Principales propositions

- Soigner l'aspect paysager (arbres, verdure, bancs...)
- Construction avec des matériaux respectant l'environnement

CITY PARK

- Une majorité s'exprime favorablement pour le terrain Lachaux (à côté de la Maison de santé) ou le terrain Jomard, et un net rejet s'est exprimé sur l'implantation aux jardins du couvent et au jardin de Clavières.

Principaux avantages du terrain Lachaux

- Proximité des écoles
- Sécurisation des activités sportives compte tenu de la proximité du village

- Aucun inconvénient majeur concernant le choix du terrain Lachaux pour l'implantation de City Park

Principal avantage du terrain Jomard

- Proximité des équipements sportifs

Principal inconvénient du terrain Jomard

- Trop proche des habitations

MÉDIATHÈQUE À LA MAISON DE CLAVIÈRES

- Une majorité de 80 % approuve le projet de la médiathèque à la maison de Clavières.

Principaux avantages

- Cadre agréable pour un projet culturel
- Faire revivre la maison et son jardin
- Bonne situation au sein du village
- Attractivité accrue du village par la fréquentation du public

Principaux inconvénients

- Projet dépassé par rapport à l'usage des CD et DVD remplacés par tablettes, smartphones...
- Il existe déjà une bibliothèque

Principales propositions

- Inverser les espaces : médiathèque à l'étage et Maison des associations au RDC
- Jardin accessible à tous, et théâtre de verdure
- Préférence de la Maison de santé à la maison de Clavières et proposition de la médiathèque au couvent

ESPACE DES ASSOCIATIONS À L'ÉTAGE DE LA MAISON DE CLAVIÈRES

- Une majorité s'exprime favorablement pour l'Espace des associations à la maison de Clavières.

Principaux avantages

- Cohérence avec la médiathèque
- Bonne situation
- Lieu de rencontres et d'échanges
- Lieu dédié aux associations

Principal inconvénient

- Étage peu adapté, préférence pour le RDC surtout pour les seniors

Principales propositions

- Avoir un lien direct avec le jardin
- Préférence pour la Maison de santé
- Avoir une partie du RDC pour les aînés (difficulté à se déplacer)
- Salle de réunion assez grande, cloisons modulables



Le couvent

CRITÈRES RETENUS POUR LA SYNTHÈSE

- 78 questionnaires reçus
- Pour la Maison de santé et la médiathèque, compte tenu des nombreux avis exprimés, un classement a été effectué pour faire ressortir les tendances (adhésion, neutre, défavorable).
- Ont été intégrés dans la synthèse les avis/propositions relevés au moins trois fois dans l'ensemble des questionnaires.
- De nombreuses remarques sur l'aménagement du couvent et ses jardins ne sont pas dans la synthèse mais seront utilisées lors de la résidence participative de l'atelier paysagiste Bivouac qui va démarrer cet automne.



JARDINS DU COUVENT

Mettre en valeur un patrimoine en vue d'une ouverture au public

Au cœur du village, les jardins du couvent représentent un patrimoine inestimable qui mérite d'être entretenu et aménagé en vue de l'accueil du public dans le respect de cet environnement exceptionnel. Le réaménagement des potagers, vergers, espaces verts suppose de définir un cadre pour l'usage de ces jardins et de réfléchir à des actions concrètes au plus près du terrain. Le conseil municipal a décidé de faire appel à l'atelier Bivouac, collectif de paysagistes, chargé de faire des propositions de mise en valeur du site. L'atelier Bivouac sera en résidence sur notre commune du jeudi 11 au samedi 20 novembre 2021 dans les locaux de l'ancienne perception, place de l'église, afin de construire ce projet avec les habitants. À travers des réunions, des animations et des chantiers participatifs, chacun d'entre nous est appelé à s'investir dans l'avenir des jardins du couvent.

Des informations seront disponibles : distribution de dépliants, site internet de la mairie, panneau lumineux municipal ou sur PanneauPocket.



Baliseurs bénévoles

>>> SENTIERS DE RANDONNÉE

Ils participent au bonheur des randonneurs

Saint-Félicien est le point de départ de différentes randonnées. Sur la commune, c'est ARCHE Agglo qui propose et met en place 35 kilomètres de sentiers pédestres par l'intermédiaire de Damien Mathieu à l'office de tourisme. Les itinéraires variés s'adaptent aux différents types de randonneurs. Lorsque tout est en place, il reste l'entretien des lieux

tout au long de l'année. Pour les sentiers pédestres, trois baliseurs bénévoles, résidant sur Saint-Félicien, sont en place. Ils connaissent les sentiers de la commune dans leurs moindres détails. Après les remarques des randonneurs les interventions sont rapides : rafraîchissement de la signalétique, changement de balises, enlèvement de branchages, etc.

Les baliseurs sont à la fois anges gardiens, dépanneurs mais aussi médiateurs entre les randonneurs et les riverains afin que chacun respecte la nature et évite tout type de nuisance. Ainsi chaque randonneur est bien accueilli sur les sentiers pédestres, du moment qu'il n'est pas motorisé. Un binôme s'occupe également des sentiers de VTT. Ceux-ci recrutent du renfort. Avis aux amateurs de nature et de VTT.



Le 26 juin, des élus échangeaient avec les bénévoles des sentiers de randonnée.

ARCHE AGGLO : PORTE D'ENTRÉE POUR LA RÉNOVATION

Parce que c'était parfois un parcours du combattant pour rénover son logement, ARCHE Agglo met les moyens pour répondre à trois besoins majeurs : simplifier les démarches, accompagner le projet et apporter une aide financière.

Pour toutes vos questions liées à la rénovation, comme l'installation d'une chaudière ou l'adaptation du logement au maintien à domicile, il suffit de composer le numéro unique 04 75 07 07 57 mis en place par ARCHE Agglo ou d'aller à une permanence des lundis après-midi dans notre village. Des professionnels de l'habitat vous accompagnent gratuitement de A à Z : conseils, visites, recherche de subventions, montage de dossiers, aide financière en plus... Il faut en bénéficier.

Des aides financières supplémentaires

De plus, Saint-Félicien a la chance d'intégrer le dispositif Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat et le renouvellement urbain (OPAH-RU). Pour dynamiser le village, les logements proches du centre ont droit à des aides financières supplémentaires apportées par ARCHE Agglo et par la Municipalité. N'hésitez pas à vous renseigner.

Quant à l'engagement pris dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET), les rénovations énergétiques sont fortement encouragées par une nouvelle aide financière supplémentaire.

Enfin, comme la réalisation de travaux peut paraître compliquée, ARCHE Agglo organise *La semaine de la rénovation* du 4 au 9 octobre 2021 ; elle s'adresse à tous, particuliers et professionnels. C'est l'occasion de découvrir des logements rénovés, d'assister à des conférences sur les aides financières ou sur le chauffage au bois et de demander un premier conseil. Alors n'attendez plus et informez-vous pour rénover !

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



**ACTION
HABITAT**

DU 4 AU 9 OCTOBRE 2021

Semaine de la rénovation

PARTICULIERS

Conférences, permanences, visite de logements rénovés

Cheminas : lundi 4 octobre, 18 h

– Conférence « Aides financières à la rénovation »

Saint-Félicien

• **Lundi 4 octobre, de 14 h à 17 h**

– Permanence Habitat (locaux ARCHE Agglo)

• **Mardi 5 octobre, à 18 h**

– Conférence « Qualité de l'air, chauffage au bois » (salle des fêtes)

PROFESSIONNELS

Café et soirée pros Artisans

Renseignements et inscriptions au 04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr – www.archeagglo.fr

REGARDS SUR LE BUDGET



À l'heure de la rentrée il est temps pour la Municipalité de faire un point en quelques chiffres sur la vie communale.



CULTURE

7 954 €

dont 2 484 € pour le feu d'artifice

Ce montant intègre l'ensemble des manifestations de la saison culturelle : Ciné concert – Animation des marchés du dimanche – Écran village (avec des séances en extérieur pour la première fois) – Bal itinérant à Clavières – Festival Vochora – Feu d'artifice – Journées du patrimoine

Manifestations gratuites : «Alain Hiver chante Brassens» – Orchestre départemental de musique – Contes en roulotte – Orchestre philharmonique de l'INSA

ASSOCIATIONS

6 987 €

Subventions de l'année 2020 reconduites pour les associations qui en ont fait la demande



FRAIS D'AVOCAT 2020-2021

41 090,10 €

dont 7 492,68 € en 2020
et 33 597,42 € en 2021

La Mairie est engagée dans plusieurs procédures judiciaires.

Un dossier a été déposé devant l'assistance juridique qui devrait prendre en charge une partie des sommes payées. Pour rappel, la Municipalité précédente avait réglé des frais d'avocat pour 18 382,55 € en 2018 et 20 851,23 € en 2019 auxquels s'ajoute, en 2020, le solde des procédures en cours : 3777,47 €, soit **un total de 43 011,25 €**. Aucune communication n'a jamais été faite à ce sujet.

NOUVELLES LOCATIONS



Garages du Campaner 201,55 €

Montant global mensuel de location des garages à partir du 1^{er} septembre 2021

Couvent

700 € par mois

Montant de location demandé à la pharmacie

VOIRIE



Grande Rue 55 703,06 €

Règlement du solde des travaux sur un total de **210 506,08 €**.
Subvention de la Région : **41 242,64 €**

Rue du Meunier 2 146,14 €

Espace devant garage Sapet 6 066,44 €

Montant estimé pour la voirie à poursuivre : **74 704,49 €**

DIVERS



Portes de l'église 5 862 €

Païement du solde des travaux sur un total de **16 362 €**.

Versement de 2 subventions du Département et de la DRAC : **5 454 €**

Coffret électrique pour les forains

6 055,57 €

Installé dans la Grande Rue.

Deux poteaux incendie

8 328 €

À Brintenas et à Fontayes

MAISON DE SANTÉ

7 200 €

Montant de l'étude préalable

Le terrain en prolongement du terrain Lachaux est en cours d'acquisition. Le prix a été fixé à **69 060 €**.

JARDINS ET CUISINE DU COUVENT



Pour le moment aucune dépense n'a encore été engagée. La Municipalité a déposé une demande de subventions « leader », fonds européen et un dossier auprès du Département.

Les dossiers sont en cours d'instruction et les réponses attendues avant la fin de l'année.

Les dépenses concernant l'aménagement des jardins sont estimées à **38 050 €**, et celles de l'agencement des cuisines à **6 960 €**.

Le montant global des subventions possibles est de 80 %.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE TOURNON-SUR-RHÔNE

Suite à la fermeture de la trésorerie de Saint-Félicien, la Municipalité a travaillé avec celle de Tournon. En 2018, la DDFIP a décidé de réorganiser le réseau territorial d'où la fermeture de la trésorerie de Tournon et son rattachement au centre des finances publiques d'Annonay. Nous tenons à remercier le trésorier et les agents de Tournon pour leur travail et l'aide apportée. Notre collaboration avec la trésorerie reste un élément essentiel dans une bonne gestion des finances communales.



Des spectacles réjouissants et un public conquis

4 juin

Avec les musiciens de la compagnie des Cent soleils, nous avons redécouvert avec bonheur les films de Charlie Chaplin : *The migrant* et *Charlot s'évade*.



26 juin et 31 août

En juin, les élèves de l'école de l'orchestre philharmonique départemental nous ont offert un beau concert sous les étoiles.

Fin août, la saison se terminait avec les élèves de l'orchestre symphonique de l'INSA qui nous ont proposé un programme de musique classique de qualité



16 juillet

Le bal itinérant est revenu s'installer dans le jardin de Clavières. Il a attiré de nombreux participants qui ont dansé (presque) jusqu'au bout de la nuit.



19 juillet et 20 août

Les deux séances de film en plein air, avec Écran village : *Le discours* et *Les deux Alfred*, ont été bien appréciées. Une expérience à renouveler.



Juillet-Août

Les dimanches de juillet-août, des groupes de musiciens professionnels ont fait vibrer la place du marché.

Une belle ambiance proposée par les amis de Kate et Markus.



23 Juillet

Dans le cadre du festival Vochora, le quatuor Ensemble Perspectives présentait *Le chant des possibles*. De très belles voix ont résonné dans l'église.



31 juillet

Alain Hiver est venu pour la deuxième année consécutive nous enchanter en interprétant un répertoire de Brassens.



15 et 16 août

Dans les jardins de Clavières, la Compagnie Piloucha a ravi enfants et adultes avec ses contes théâtralisés.



Expressions municipales

MAJORITÉ MUNICIPALE

Info ou intox ?

À l'heure où les réseaux sociaux fourmillent, où les opinions peuvent s'exprimer sans aucun filtre ni interlocuteur direct, démêler le vrai du faux devient très difficile : exagération, intox, manipulation... représentent un poids de plus en plus important dans l'information.

D'ailleurs, depuis quelques temps, des rumeurs circulent dans le village. À cela, nous privilégions l'échange. Si vous désirez discuter, nous sommes à votre service. Ce qui nous importe véritablement, c'est l'action. Cela fait un peu plus d'un an que nous travaillons d'arrache-pied. Le contexte sanitaire a contribué à rendre notre tâche difficile. Nous aimerions aussi compter sur la participation constructive des élus de l'opposition même si le dialogue peut être difficile et si nous constatons l'absence de l'ancien maire au conseil municipal depuis juillet 2020.

Nous avons pris nos marques, nous sommes attentifs aux besoins du quotidien : propreté, écoles, débroussaillage, station-service, urbanisme, bâtiments publics... Vos remarques sont les bienvenues.

Les actions concernant les jardins du couvent commencent, la société de paysagistes Atelier Bivouac sera présente à Saint-Félicien du 11 au 22 novembre. L'étude préalable d'implantation de la Maison de santé a été réalisée par la société Osanté. Le projet du City Park et celui du lotissement Lardenne sont en cours.

Notre feuille de route est tracée, nous serons à votre disposition pour échanger lors de la réunion publique du 8 octobre.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous déplorons la décision de la municipalité de faire appel du jugement rendu par le tribunal, validant le bail commercial et le droit à M. Bonnard d'exercer son activité, librement et tranquillement au camping.

Cette action judiciaire a déjà coûté 41 000 € de frais d'avocat, et 14 000 € de frais d'indemnité à verser au gérant.

De plus nous pensons que **d'autres sujets sont primordiaux** :

- **L'hôpital** dont la situation est préoccupante. Des emplois sont en jeu et la possibilité pour les habitants de se faire soigner à Saint-Félicien est menacée !!

- Les négociations avec **l'ADMR et Ardèche habitat** doivent reprendre très vite.

Nous souhaitons que la commune collabore à leur projet afin de garder ces services dans notre village, des emplois sont aussi en jeu.

- L'avancement du projet du **lotissement Lardenne**.

La préfecture a validé le 18 septembre 2020 la déclaration d'utilité publique afin d'effectuer les acquisitions, et ainsi réaliser la voie d'accès au lotissement.

- Nous soutenons que le projet de **maison de santé** doit se situer à proximité des commerces (à la maison de Clavières), et que la **médiathèque** doit soit rester à la bibliothèque avec une extension donnant sur le parc comme nous l'avions envisagé lors du montage du projet en 2018, soit à l'ancienne cure, renforçant ainsi la dynamique du coeur de village.

Voici quelques-unes de nos réflexions qui démontrent notre volonté de collaborer et bâtir pour l'avenir de Saint-Félicien.

Facebook : Saint-Félicien, les élus de l'opposition



DÉCÈS, NAISSANCES, MARIAGES

>>> DÉCÈS

- Louis Costet, 6-01-2021
- Marguerite Blachon, 27-01-2021
- Sylvain Bombrun, 30-01-2021
- André Racamier, 13-02-2021
- Albert Betton, 5-03-2021
- Paul Morfin, 9-03-2021
- Georges Tracol, 18-03-2021
- Noémie Astier, épouse Hariche, 20-03-2021
- Thierry Blachon, 3-04-2021
- Michel Mer, 25-04-2021
- Eugénio Detto, 2-05-2021
- Alain Blachon, 3-05-2021
- Marie-Thérèse Sauzéat, veuve Rey, 22-05-2021
- René Profit, 14-05-2021
- Bernard Blassenat, 24-05-2021
- Odette Bouvet, née Grenouillat 9-06-2021

- Maria Bastin, veuve Bastin, 18-06-2021
- Denise Fromentoux, née Jobert, 21-07-2021
- Bernard Fenestre, 2-08-2021
- Louis Entressangle, 5-09-2021
- Juliette Monchal, née Hugon, 7-09-2021
- Claudette Clerc, née Garde, 8-09-2021

>>> NAISSANCES

- Zélyne Morfin, 3-02-2021
- Augustine Gras, 8-02-2021
- Albin Chator, 29-04-2021
- Emie Mounard, 22-05-2021
- Emmie Chaix Vallon, 11-06-2021)
- Liam Chifflet, 25-07-2021

>>> MARIAGE

- Julien Fromage et Houda Hissar, 31-07-2021



IL S'INSTALLE

**Bienvenue au nouveau médecin de l'hôpital,
le docteur Yeskendirov**

**Nous souhaitons vivement qu'un deuxième médecin
s'engage à ses côtés pour la pérennité des services.**



Mémo pratique

MAIRIE

Tél : 04 75 06 16 70
Fax : 04 75 06 16 71
mairie@saint-felicien.fr
www.saint-felicien.fr

Ouverture du secrétariat : lundi
au vendredi, de 10 h à 12 h 30

**Rendez-vous avec le maire
et les adjoints :** demande à
effectuer par mail, par téléphone
ou en mairie

ARCHE AGGLO

**Arche Agglo – site du Pays
de Saint-Félicien :** 04 75 06 07 27
www.archeagglo.fr

Centre Multimédia + télé-centre :
04 75 06 90 82

Office de Tourisme Ardèche Hermitage

Place de l'Hôtel de ville,
Saint-Félicien

Tél/Fax : 04 75 06 06 12
www.ardèche-guide.com

Horaires d'ouverture

– Juillet/août : lundi au dimanche
matin : 9 h 30–12 h 30 et 13 h 30–18 h 30
– Avril à juin et septembre/
octobre : mardi au samedi matin :
9 h 30–12 h 30 et 14 h–17 h 30
– Novembre à mars : jeudi à
samedi matin : 9 h 30–12 h et
14 h–17 h 30

DÉPARTEMENT

Michèle Victory, députée :
04 75 69 91 94

Laëtitia Bourjat : conseillère
départementale, le 1^{er} samedi de
chaque mois, de 10 h à 12 h, au
siège de l'antenne de Saint-Félicien
d'Arche Agglo
Renseignements : 06 99 23 37 35

PROFESSIONNELS SANTÉ

Docteurs

Claire Fuselier : 06 77 27 89 12
Claude Guillaume : 06 29 79 66 25
Philippe Girard : 04 75 06 01 33
Thomas Lara : 06 72 99 88 82

Soins infirmiers

C. Chamblas et A. Hariche :
04 75 06 06 01
V. Fraisse et C. Vallée : 06 06 82 70 31

Médecine chinoise : Patricia
Flugi : 06 28 82 71 23

Pharmacie : 04 75 06 00 23

Dentiste

Vincent Barboteau : 04 75 06 13 13

Ostéopathe

Céline Fabre : 06 85 15 34 30

Sages-femmes

Aurélie Leroy : 06 70 72 09 57 et
Émilie Dalbanne : 06 21 57 59 47

Orthophoniste

Emmanuelle Chrétien : 06 67 75 08 19

Taxi-Ambulancier

Junique : 04 75 06 05 71

SSIAD (service de soins

à domicile) : 04 75 30 28 77
ou 04 75 06 12 46

Cabinet Vétérinaire des Monts du Vivarais :

04 75 06 03 40

FAMILLES

Crèche La courte échelle

04 75 08 31 28

RAM (Relais assistance maternelle)
07 71 91 57 18

MARPA La Vivance : 04 75 06 12 76

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Assistante sociale : M^e Ripert,
le jeudi, 1^{er} étage mairie,
sur rendez-vous pris au CMS de
Tournon au 04 75 07 07 10

ADMR (aide à domicile)

04 75 06 61 30 ou 04 75 06 70 49

**Association d'aide aux justiciables
(ADAJ) :** 04 75 64 59 28
Sur rendez-vous pendant les
permanences

Centre d'informations Droits des femmes et des familles

04 75 67 62 39 ou 04 75 93 31 70

Association Pierres Vivantes

(aide aux parents d'enfants
disparus). Permanence le
premier samedi du mois,
10 h à 12 h à la Maison pour tous
de Tournon

ORGANISMES PROFESSIONNELS

CICAS (retraite complémentaire
des salariés) : 0 820 200 014

Mutualité Sociale Agricole

04 75 75 68 68
Permanence à Davézieux,
immeuble Le Vivarais, tous les
jeudi sans rendez-vous : 8 h 30
à 12 h et 13 h à 16 h 30

CCI d'Annonay (Chambre
de commerce et d'industrie) :
salle 3 de la Mairie annexe
d'Annonay, 1^{er} et 3^e vendredi
du mois de 14 h 30 à 17 h

MARCHÉS

Vendredi matin

Dimanche matin : marché
des producteurs locaux

URGENCES

Pompiers : 18

Police : 17

Violences faites aux femmes :
CIDFF au 04 75 93 31 70

SAMU : 15

Enfance maltraitée : 119

DIVERS

EDF : 0810 333 321

La Poste : 04 75 06 01 57

Maison Paroissiale – Quintenas
04 75 34 40 91

Correspondants presse

Hebdo de l'Ardèche :
Dominique Gengembre
gengembredom@gmail.com

Réveil du Vivarais : Michel
Chatelas : 06 74 02 85 22
michel.chatelas@gmail.com

Le Dauphiné Libéré : François
Causseque : 04 75 06 06 63
causseque.francois@wanadoo.fr

Le Journal Tain Tournon (JTT) :
Jean-Luc Lavigne : 06 22 84 25 24
lavigne.victomas@wanadoo.fr

Pompes Funèbres du plateau

Saint-Félicien : J.-L. Reynaud,
04 75 06 04 13

Étables : G. Xavier : 04 75 06 87 96

Colombier-le-Vieux : G. Couix,
04 75 06 75 94